

2017

Rapport annuel



Picardie Verte
Communauté de Communes

Service déchets
de la Picardie Verte.

Rapport annuel 2017

SOMMAIRE

- I) Préambule	Page 2
- II) les indicateurs techniques du service	Page 3
II-1) Diaporama 2017	
II-2) Evolution des quantités réceptionnés	
II-3) Analyse du contenu de nos poubelles	
- III) Les indicateurs financiers du service	Page 5
III-1) Evolution des besoins de financement	
III-2) Répartition des dépenses et recettes du service	
III-3) Répartition des coûts par habitant	
- IV) les ordures ménagères résiduelles et assimilées	Page 6
IV-1) Généralités	
IV-2) Evolution des quantités collectées	
- V) Les papiers et emballages recyclables	Page 7
-VI) les déchets verts collectés en porte-à-porte	Page 8
VI-1) Généralités	
VI-2) Indicateurs financiers	
- VII) Les déchetteries communautaires	Page 8
VII-1) Généralités	
VII-2) Indicateurs quantitatifs	
VII-3) Indicateurs financiers	
- VIII) L'évolution du coût par habitant	Page 9

I) PREAMBULE

La Communauté de Communes de la Picardie Verte exerce la compétence en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés. La gestion du traitement des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables est déléguée au syndicat mixte « TRINOVAL ».

Conformément aux prescriptions du décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, le présent rapport a pour objet de présenter l'ensemble des aspects techniques et financiers du service des déchets.

Dans l'objectif d'offrir un service de qualité au meilleur coût, la Communauté de Communes multiplie les projets : l'année 2017 fut notamment marquée par l'instauration de la redevance spéciale auprès des établissements publics et professionnels, l'étude d'optimisation des horaires des déchetteries, les campagnes de caractérisation des déchets ménagers menées sur deux communes et enfin par la réalisation de travaux d'aménagement dans la déchetterie communautaire située à GREMEVILLERS.

II) LES INDICATEURS TECHNIQUES DU SERVICE

II-1) DIAPORAMA 2017

	Tonnages 2017	Ratios (en kg/habitant)	Répartition	Evolution 2016/2017	
Ordures ménagères (OMr)	7 812 t	231 kg /hab.	36%	-1.38%	↘
Déchets recyclables (tri sélectif)	1 483 t	44 kg /hab.	7%	0.00%	→
Déchets verts (4 communes)	241 t	35 kg /hab.	0,1%	-18.60%	↘
Verre	1 099 t	33 kg /hab.	5%	-1.09%	↘
Apports en déchetteries	10 956 t	325 kg /hab.	52%	- 7.09%	↘
TOTAL	21 591 t	640 kg/hab.	100%	- 4.37%	↘

Tableau 1 : Evolution des tonnages de déchets collectés

En 2017, un habitant de la Picardie Verte a produit une quantité moyenne de déchets équivalente à 640 kg. (Recensement INSEE 2017 : 33 738 habitants).

D'une manière plus générale, les tonnages de déchets tendent à une diminution progressive depuis plusieurs années : une baisse des tonnages collectés en porte-à-porte (OMr, tri sélectif et déchets verts) de 28,25% a été enregistrée lors des 6 dernières années, faisant passer les tonnages annuels de 12 236 tonnes à 9 536 tonnes.

Les deux déchetteries communautaires permettent de capter une quantité importante de déchets ménagers détournés de la collecte en porte-à-porte. En 2017, les déchets apportés dans les déchetteries représentaient plus de la moitié des déchets produits sur le territoire.

II-2) EVOLUTION DES QUANTITES RECEPTIONNES PAR HABITANT

Lors des deux dernières années, les quantités totales de déchets produits par habitant ont chuté de 41 kg/habitant.

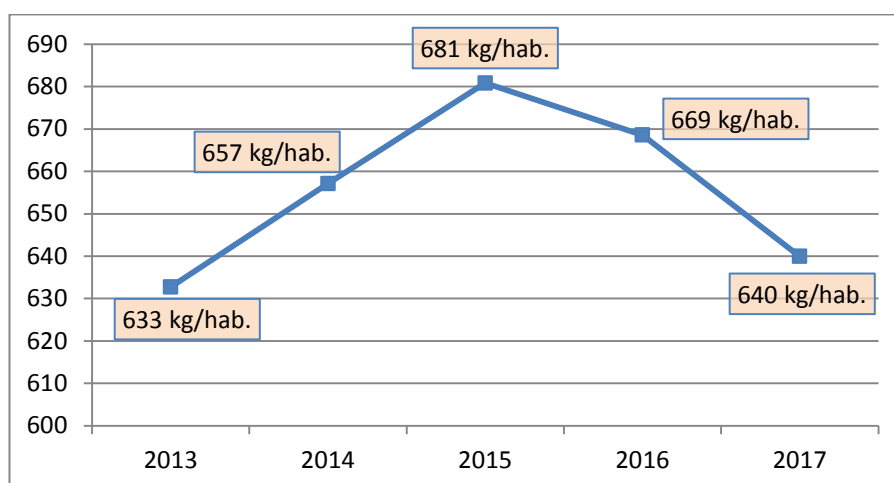


Tableau 2 : Evolution de la quantité des déchets collectés par habitant

Les efforts consentis en matière de tri sélectif doivent se poursuivre car de nombreux matériaux recyclables se retrouvent encore dans les poubelles d’ordures ménagères.

Les campagnes de caractérisation organisées sur les communes de THIEULOUY-SAINT-ANTOINE (17 & 25 mai 2017) et de FORMERIE (16 & 23 novembre 2017) ont révélé que la moitié des déchets présents dans les poubelles peuvent être valorisés par le compostage ou captés par la collecte sélective.

II-3) ANALYSE DU CONTENU DE NOS POUBELLES

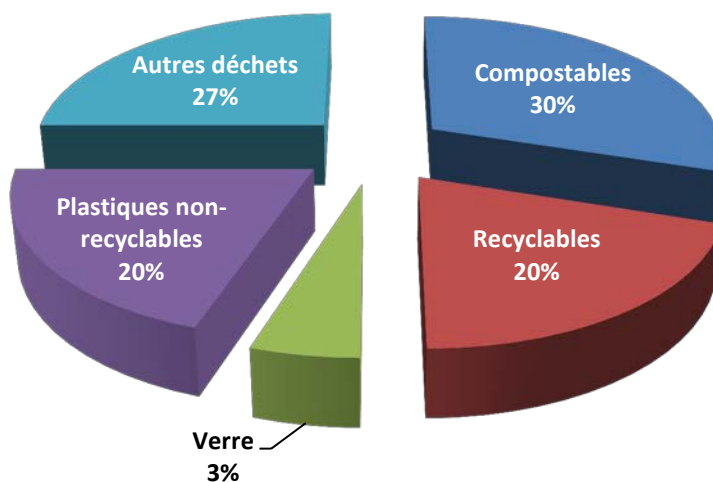


Figure 1 : Le contenu de nos poubelles

- | | |
|--|---|
| <p>DECHETS DIVERS
Bois, métaux, vaisselle, électroménagers, couches, litières, gravats...</p> | <p>COMPOSTABLES (ou biodégradables)
Reste de repas, épluchures, fanes de légumes, aliments non consommés...</p> |
| <p>PLASTIQUES NON-RECYCLABLES
Films, barquettes, sachets...</p> | <p>RECYCLABLES
Emballages métalliques, bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, cartons et papiers...</p> |
| <p>VERRE</p> | |

Une quantité significative de déchets divers (cartons, petits appareils ménagers, bois, déchets chimiques, métaux, lampes...) est jetée avec les ordures ménagères au lieu d’être apportée en déchetterie.

III) LES INDICATEURS FINANCIERS DU SERVICE

III-1) EVOLUTION DES BESOINS EN FINANCEMENT

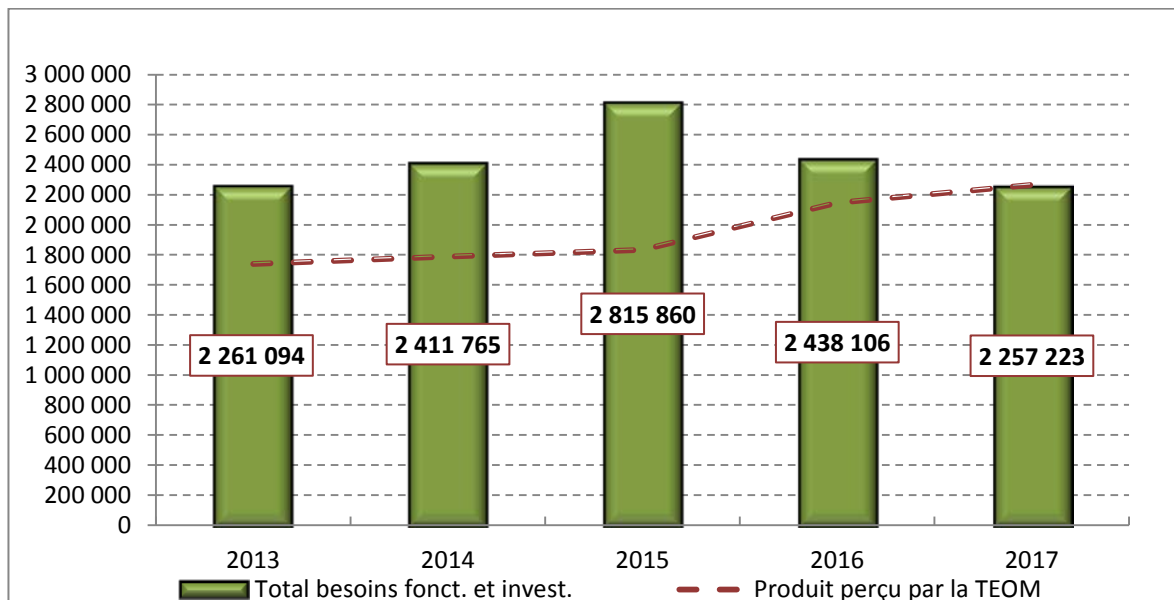


Figure 2 : Evolution des besoins du service et de la TEOM

Les montants globaux présentés comprennent les coûts de fonctionnement et d'investissement diminués des recettes perçues (subventions, ventes de matériaux, soutiens des éco-organismes...).

Contrairement aux années précédentes, le produit perçu par la TEOM 2017 (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) couvre l'intégralité des besoins en financement du service.

La baisse généralisée des tonnages de déchets collectés, conjuguée aux nouvelles recettes perçues au titre de la redevance spéciale, contribue à réduire de 7,4 % les besoins de financement par rapport à l'année précédente.

III-2) REPARTITION DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE

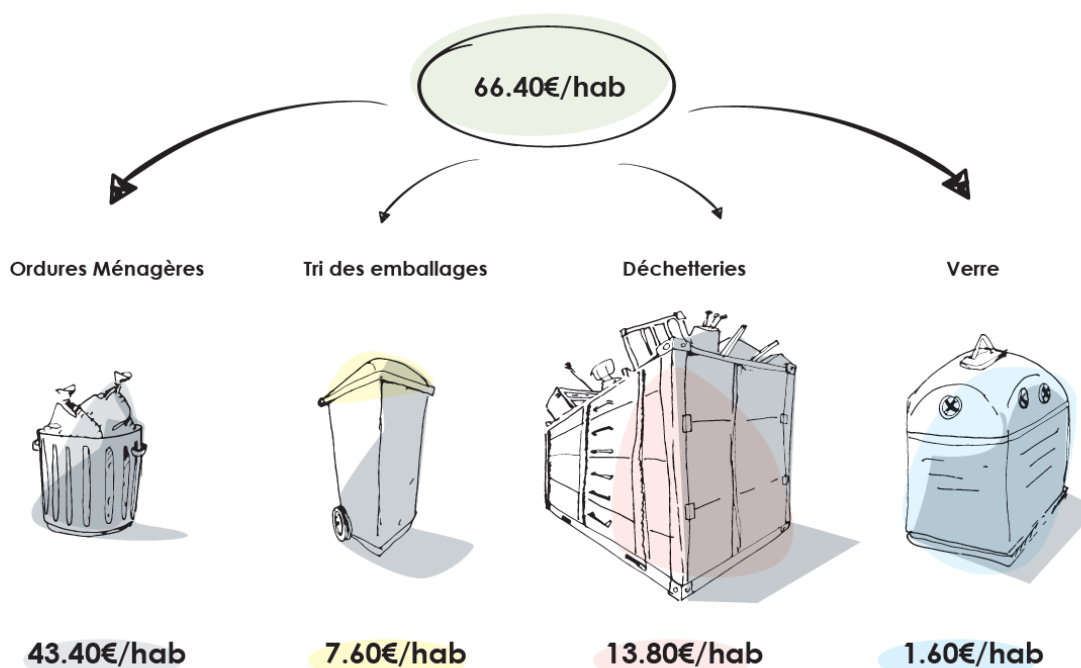
	Dépenses	Recettes	Coût net	Coût/tonne
Collecte des déchets	1 210 626 €			
Traitement des déchets	704 558 €	141 404 €	1 773 780 €	221 €/tonne
Déchetteries	589 177 €	121 034 €	468 143 €	
Plateformes végétaux	7 520 €		7 520 €	43 €/tonne
TOTAL	2 519 661 €	262 438 €	2 257 223 €	

Tableau 3 : Répartition des dépenses et recettes du service

La collecte des déchets ménagers résiduels en porte-à-porte constitue la principale dépense de fonctionnement. Dans l'objectif d'optimiser les coûts et, par conséquent, de maîtriser les coûts de service, la réduction des tonnages d'ordures ménagères reste l'enjeu majeur de ces prochaines années.

Il faut noter que la collecte des déchets ménagers en porte-à-porte coûte **5 fois plus cher** que la gestion des apports dans les déchetteries communautaires.

III-3) REPARTITION DES COÛTS PAR HABITANT



Au ratio moyen de 66,40 €/habitant/an s'ajoute la participation communautaire de fonctionnement versée annuellement à la Recyclerie située à THEUILOY-SAINT-ANTOINE, calculée sur la base de 239,11 €/tonne de déchets collectés en déchetterie.

Pour l'année 2017, 177,7 tonnes de déchets ont été captées par la Recyclerie, correspondant à une contribution annuelle de 42 491,57 euros, soit **1,26 €/habitant**.

En insérant cette contribution, le coût total passe à **67,66 €/habitant**, soit une baisse de 7,2% par rapport à l'année dernière (73 €/habitant).

IV) LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES ET ASSIMILEES

IV-1) GENERALITES

La collecte des déchets ménagers et assimilés est assurée en porte-à-porte par un prestataire privé une fois par semaine. Les déchets sont acheminés au centre d'enfouissement de THIEULLOY L'ABBAYE (80).

Cette collecte intègre également le ramassage des déchets provenant des établissements professionnels et publics.

L'instauration de la redevance spéciale contribue à rééquilibrer la facture globale de la collecte et du traitement des déchets supportée principalement par les ménages.

Cette redevance est un outil qui permet de sensibiliser les collectivités, les établissements publics et les professionnels aux gestes de tri.

En fin d'année 2017, 125 établissements au total, dont 19 professionnels, avaient signé une convention de partenariat.

IV-2) EVOLUTION DES QUANTITES COLLECTEES

La quantité de déchets ménagers résiduels tend à se stabiliser depuis plusieurs années (voir figure 3). En 2017, 7 812 tonnes de déchets ménagers ont été collectés en porte-à-porte, soit en moyenne 231 kg/habitant, représentant près de 4,5 kg/habitant/semaine.

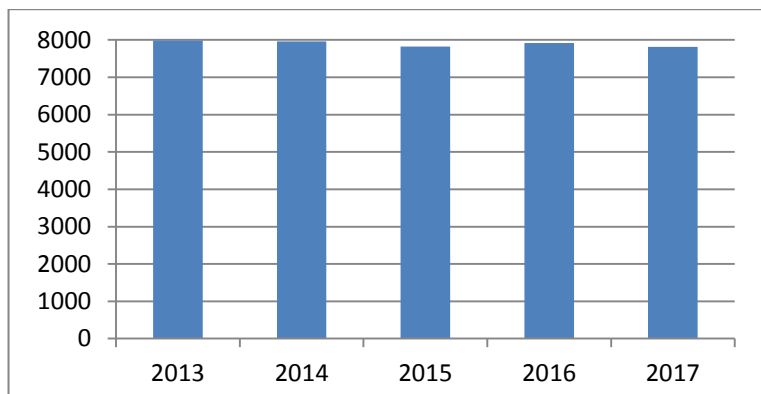


Figure 3 : Evolution des déchets ménagers collectés (en tonnes)

V) LES PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES

La collecte des déchets recyclables (emballages métalliques, bouteilles plastiques, briques alimentaires et papiers et cartons) s'effectue par le biais d'un véhicule possédant deux compartiments destinés à ramasser simultanément les déchets recyclables d'une côté et les ordures ménagères de l'autre.

A l'exception du verre, les matériaux recyclables sont acheminés vers le centre de tri de THIEULLOY L'ABBAYE (80) pour être transformés dans les usines de recyclage.

Au regard de la stabilité des tonnages en tri sélectif (voir figure 4), la CCPV s'est inscrite dans la démarche CITEO visant à collecter les papiers et les petits emballages en carton en apport volontaire.

La mise en place de ce dispositif dès le 1^{er} janvier 2019 participe à une meilleure maîtrise des coûts de gestion tout en répondant à l'obligation législative d'étendre les consignes de tri aux autres emballages plastiques d'ici 2022.



Figure 4 : Evolution des emballages recyclables collectés (en tonnes)

VI) LES DECHETS VERTS COLLECTES EN PORTE-A-PORTE

VI-1) GENERALITES

La collecte des déchets végétaux en porte-à-porte concerne exclusivement les communes de GRANDVILLIERS, MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS, SONGEONS et ST OMER-EN-CHAUSSEE.

Cette collecte s'organise tous les 15 jours du mois d'avril au mois d'octobre selon un calendrier prédéfini et concerne l'ensemble des déchets issus des jardins : tontes de gazon, feuilles fleurs, tailles et branchages.

Les habitants des 4 communes concernées présentent les tontes et les feuillages dans des poubelles plastiques sans couvercle ; les branchages sont présentés, quant à eux, en fagots ficelés d'une longueur maximum de 1,20 m.

Les déchets verts collectés sont broyés sur la plateforme de FEUQUIERES avant d'être valorisés en agriculture.

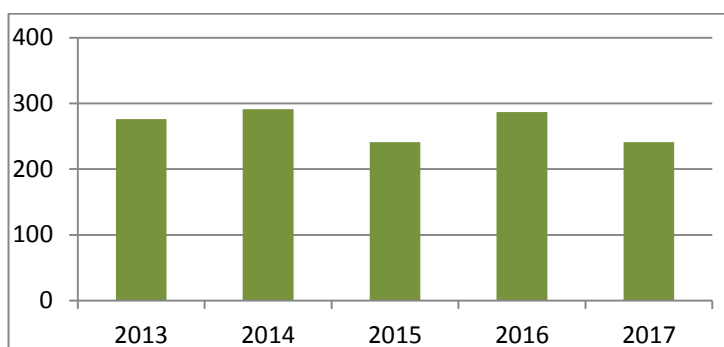


Figure 5 : Evolution des déchets verts collectés en porte-à-porte (en tonnes)

Il faut noter que les quantités annuelles de déchets verts collectés en porte-à-porte sont étroitement liées aux conditions météorologiques.

VI-2) INDICATEURS FINANCIERS

	2014	2015	2016	2017	Moyenne
Coût de collecte	35 118 €	31 202 €	37 151 €	28 864 €	33 084 €

Tableau 4 : Evolution du coût annuel de la collecte des déchets verts

Le coût de collecte des déchets verts en porte-à-porte a baissé de 28,7% entre 2016 et 2017.

VII) LES DECHETTERIES COMMUNAUTAIRES

VII-1) GENERALITES

Les habitants de la Picardie Verte disposent de 2 déchetteries communautaires situées à FEUQUIERES et GREMEVILLERS afin de déposer leurs déchets ménagers volumineux non collectés en porte-à-porte.

Les habitants des communes limitrophes bénéficient également d'un accès aux déchetteries d'AUMALE, CREVECOEUR-LE-GRAND et GOURNAY-EN-BRAY.

Dans l'objectif de sécuriser et d'améliorer l'accessibilité du quai de déchargement, des premiers travaux d'aménagement ont été exécutés en 2017 sur le site de GREMEVILLERS

VII-2) INDICATEURS QUANTITATIFS

Les déchetteries communautaires ne cessent d'accueillir un nombre d'utilisateurs toujours plus important. Depuis juin 2015, les deux sites sont équipés d'un système de contrôle d'accès informatisé qui permet de suivre de manière précise l'évolution des fréquentations.

Une moyenne de 61 600 visites/an, dont 37 000 visites/an pour le seul site de FEUQUIERES, a été enregistrée lors des 3 dernières années.

	2015	2016	2017	Moyenne
Nombre de visites	61 092	60 711	62 998	61 600

Tableau 5 : Evolution de la fréquentation des déchetteries

Le tonnage des déchets végétaux représentent 43 % des apports en déchetterie.

	2015	2016	2017	2017/2016
Déchets végétaux	6 083	5 320	4 700	-620
Gravats	2 532	2 043	1 666	-377
Bois	1 565	2 008	2 117	109
Tout-venant	1 172	1 339	1 450	111
Ferraille	192	330	385	55
Déchets d'ameublement	274	262	192	-70
DEEE	256	273	283	10
Déchets dangereux	80	76	84	8
Cartons	83	82	79	-3
TOTAL	12 237	11 733	10 956	

Tableau 6 : Evolution des tonnages des 9 principaux matériaux collectés en déchetterie

VII-3) INDICATEURS FINANCIERS

Les dépenses 2017

Déchetteries	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Prestation de traitement	TOTAL
Feuquières	138 746 €	84 443 €	102 750 €	325 939 €
Grémévillers	91 895 €	85 377 €	63 253 €	240 525 €
TOTAL	230 641 €	169 820 €	166 003 €	566 464 €

Tableau 7 : Répartition des dépenses de fonctionnement des déchetteries

La part communautaire 2017 versée aux EPCI afin d'autoriser l'accès aux habitants des communes limitrophes aux déchetteries d'Aumale, Crèvecœur-le-Grand et Gournay-en-Bray est chiffrée à 22 713 €

Les recettes 2017

Déchetteries	Vente de matériaux	Soutiens éco-organismes	Apports professionnels	TOTAL
Feuquières	25 960 €	11 131 €	6 054 €	43 145 €
Grémévillers	18 516 €	28 555 €	11 782 €	58 853 €
TOTAL	44 476 €	39 686 €	17 836 €	101 998 €

Tableau 8 : Répartition des recettes de fonctionnement des déchetteries

VIII) L'EVOLUTION DU COÛT PAR HABITANT

